



Module assemblage

Formation modulaire en horlogerie

cip-681-039-25.01 et 25.02

Partenaire



 **Du 11.08.2025 au 30.05.2026**

 **les lundis et mercredis de 17h30 à 21h00 (ou 21h30)
les mardis de 17h30 à 21h00 et samedis 07h30 à 11h30**

 **325 périodes de 45 minutes**

 **Hybride
CIP Horlogerie – Ch. des Lovières 18, 2720 Tramelan**

 **Hébergement & restauration sur place**

 **Délai d'inscription 30.06.2025**

Objectifs

- Assembler des composants de mouvements (approfondissement du module de base)
- Effectuer des mesures et des contrôles fonctionnels et esthétiques (approfondissement du module de base)
- Appliquer les concepts de l'industrialisation dans sa production

Contenu

Pratique horlogère (220 périodes)

- Démontage et assemblage de mouvements électroniques, mécaniques, automatiques à quantième
- Contrôle et retouche des ébats de hauteurs et partagements - chassage des pierres
- Mesures de contrôles fonctionnels et esthétiques

Théorie d'horlogerie (65 périodes)

- Caractéristiques des montres mécaniques, automatiques, à quantième et électroniques
- Autocontrôle : notion de conformité des pièces
- Notions d'industrialisation et de production horlogère

Mathématiques (40 périodes)

- Calculs de base en lien avec la pratique professionnelle



Compétences

Le participant sera capable de travailler de manière autonome dans un atelier d'assemblage de mouvements mécaniques et électroniques.

Public cible

Toute personne ayant une activité dans le secteur pratique de l'horlogerie et souhaitant se spécialiser dans le domaine de l'assemblage.

Prérequis

Être en possession du certificat du module de base et avoir un emploi dans un des domaines du métier de l'horloger de production.

Formateur(s)

Professionnels des domaines concernés

Reconnaissance

Sous forme d'examens pratiques et théoriques.

Une attestation CIP sera remise une fois le cours terminé, pour autant que ce dernier ait été suivi à raison de 80% au minimum.

Prix

CHF 2'440.-

Modalités de paiement

CHF 2'440.- en un versement à la confirmation de l'inscription ou

CHF 2'520.- en 2 versements

Nombre de participants

Minimum 10, Maximum 12

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée

Renseignements

CIP

Ch. des Lovières 13

2720 Tramelan

032 486 07 49

horlogerie@cip-tramelan.ch

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse

Avenue Léopold-Robert 65

2301 La Chaux-de-Fonds

032 910 03 83

Conditions d'annulation



1. 1. Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'une communication écrite.
2. 2. Un retrait d'inscription jusqu'au délai d'inscription n'entraîne aucuns frais.
3. 3. Sauf cas de force majeure dûment justifié, un retrait d'inscription entraîne des frais d'annulation calculés comme suit :
 - Lorsque l'annulation nous parvient plus de 7 jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 40 % du prix du cours.
 - Lorsque l'annulation nous parvient dans les 7 jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 80 % du prix du cours.
 - Dès que le cours a commencé, son prix est dû intégralement.
4. 4. L'organisateur se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant.

Les conditions générales sont disponibles sous l'onglet « Fichiers » du cours